

## B. — LES ÉCHANGES INTÉRIEURS

### LE MOUVEMENT DES ÉCHANGES DANS UN DOUAR ALGÉRIEN.

M. Bousquet, professeur à la faculté de droit d'Alger, a dressé le bilan des échanges extérieurs du douar Aghbal, situé à 100 kilomètres à l'ouest d'Alger, près de Gourraya. Le douar Aghbal groupe 2.000 habitants, sur près de 3.000 hectares.

La minutieuse étude de M. Bousquet constituera un modèle pour les études de revenus indigènes dont le Maroc a pris l'initiative grâce au mérite de son corps de contrôleurs civils et d'officiers des affaires indigènes.

\*  
\* \*  
\*

Au premier abord, il semblerait que l'on doive établir ici une distinction entre commerce intérieur et commerce extérieur d'Aghbal. Mais une telle distinction est inutile ; il n'y a pas de commerce intérieur, car la production du douar est trop uniforme.

Le commerce extérieur présente les caractéristiques suivantes :

1° Le poste principal est constitué par l'exportation de fruits (environ les deux tiers), le reste par le produit de l'élevage, bovins et chèvres, parfois, mais rarement, moutons. Pour tous ces produits, nous avons pu établir une statistique en quantités et valeurs dont le degré d'approximation est probablement plus grand que celui des statistiques commerciales des pays civilisés ;

2° A l'importation, nous trouvons qu'il s'agit pour plus de la moitié de produits alimentaires de première nécessité (surtout orge et blé). Si l'on y ajoute les vêtements, autre importation répondant à un besoin primordial, on obtient déjà les trois quarts des importations. Le reste est constitué par des marchandises que le douar ne produit pas et dont la plupart ont un caractère somptuaire (tabac et café), formant 12 % du total des importations annuelles ;

3° Il existe un déficit énorme de la balance du commerce. Les exportations ne forment même pas le quart des importations. Il n'est pas un pays d'Europe qui, en des circonstances économiques normales, ait jamais accusé une semblable disproportion.

Le tableau suivant précise numériquement ces constatations.

#### Balance du commerce d'Aghbal pour 1932

##### Exportations (francs)

NATURE DES MARCHANDISES	QUANTITÉS	VALEURS
Olives .....	600 quintaux	18.000 fr.
Figues .....	160 »	12.000 »
Caroubes .....	160 »	1.600 »
Raisins .....	50 »	5.000 »
Oranges .....	45 »	2.000 »
Abricots .....	12 »	1.200 »
Pommes .....	30 »	2.250 »
Citrons .....	8 »	800 »
Pêches .....	8 »	800 »
Amandes .....	10 »	5.000 »
Nèfles .....	4 »	400 »
Noix .....	2,5 »	875 »
Poires .....	7 »	210 »
Prunes .....	4 »	320 »
Grenades .....	20 »	1.200 »
Oignons .....	60 »	4.500 »
Concombres .....	40 »	2.400 »
Pastèques .....	8 »	560 »
Melons .....	40 »	2.400 »
Ail .....	2 »	600 »
<b>TOTAL.....</b>	<b>1.270 quintaux</b>	

##### ÉLEVAGE

Bovins .....	30 »	12.000 »
Chèvres et moutons .....	200 »	16.000 »
Volailles .....	700 paires	5.200 »
OEUfs .....	250 douzaines	750 »
Gibier .....	(?)	(?)

TOTAL des exportations évaluables ..... 96.065 »

##### Importations (francs)

NATURE DES MARCHANDISES	QUANTITÉS	VALEURS
Orge .....	2.600 quintaux	182.000 fr.
Blé .....	300 »	37.500 »
Guerfellah .....	100 »	7.500 »
Fèves .....	50 »	3.750 »
Pommes de terre .....	40 »	400 »
Riz .....	10 »	1.200 »
Sucre .....	20 »	8.000 »
Sel .....	30 »	1.500 »
Café .....	7,5 »	13.500 »
Thé .....	1,5 »	3.000 »
Carbure .....	2 »	400 »

TOTAL..... 3.161 quintaux

Tabac .....	1.800 paquets	36.000 »
Pétrole .....	500 litres	1.000 »
Savon .....	2.000 morceaux	5.000 »
Vêtements homme .....		100.000 »
Vêtements femme .....		25.000 »
Outils .....		7.500 »

TOTAL des importations. 433.250 »

Déficit de la balance commerciale : 337.185 francs.

Rapport des exportations aux importations : 22,1 %.

Parmi les éléments invisibles de la balance des comptes, on peut citer à l'actif, en dehors des traitements de la garde champêtre et du caïd, les pensions de retraite au titre « militaires et victimes de la guerre », qui se montent à 22.000 francs par an. Sans insister non plus sur le poste : « Secours aux indigents » distribués par les soins de l'administration en cas de mauvaise récolte, nous en arrivons de suite à cette source essentielle du revenu d'Aghbal que constitue aujourd'hui l'émigration.

Cette émigration est aujourd'hui le fait d'ouvriers agricoles, puisque, comme nous l'avons indiqué, les mines de la région ont cessé leurs exploitations depuis quelque temps. Sur cinq cents hommes valides, de dix-huit à cinquante-cinq ans, trois cents au moins s'expatrient pour une durée de cinq mois environ, par périodes de un mois à un mois et demi, pour un salaire de 11 à 12 francs par jour, l'an dernier (1932). Si de ces cinq mois on soustrait les dimanches non payés, l'on obtient cent trente journées de travail, soit 1.500 francs par ouvrier ; au total, 750.000 francs de salaires. Il faut compter que l'ouvrier dépense en plaine environ 5 francs par jour, peut-être un peu moins, soit 750 francs pour la saison. Il faut, de ce chef, déduire, pour la dépense totale, environ 350.000 francs. Le revenu net tiré de l'extérieur par Aghbal serait ainsi de l'ordre de 400.000 francs. C'est là ce qui permet d'équilibrer la balance du commerce déficitaire.

## CONSOMMATION DE L'ALCOOL AU MAROC

A. — IMPORTATIONS.

## 1° Boissons alcooliques

Le Maroc consomme annuellement 23.000 hectolitres environ d'alcool, dont près de la moitié sous forme de boissons. Il ne produit guère que 3 % de l'ensemble. Il n'est pas tenu compte dans ces chiffres de l'alcool contenu dans les boissons simplement fermentées

Les rhums, les eaux-de-vie et les liqueurs, à l'exclusion du whisky et du genièvre proviennent, pour la plus grande part (9/10<sup>e</sup> environ), de la France ou de ses colonies, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants des entrées pour l'année 1934 :

	PRINCIPAUX FOURNISSEURS	QUANTITÉS	VALEUR	IMPORTATIONS TOTALES	
				QUANTITÉS	VALEUR
				Hectolitres	Francs
Rhum et tafia .....	France et colonies ..	1.603	1.693.000	1.755	1.724.000
Eaux-de-vie de vin .....	France .....	368	669.000	385	686.000
Whisky .....	Angleterre .....	235	478.454	237	481.000
Genièvre .....	Pays-Bas .....	132	47.206	159	86.000
Eaux-de-vie diverses .....	France .....	90	194.000	118	213.000
Liqueurs diverses .....	France .....	5.335	4.267.107	5.929	4.613.000
			TOTAUX ....	8.583	7.803.000

Les entrées sont en diminution sensible sur les chiffres de l'année 1933 : 10.511 hectolitres pour une valeur de 10.076.000 francs.

## 2° Alcools purs destinés à la fabrication des boissons alcooliques

Ces alcools, parfaitement rectifiés, proviennent de la distillation de grains, de mélasses et de betteraves ; ils alimentent les fabriques de pernod, d'anisette, de vins de liqueur, les pharmacies, les fabriques de parfums. On en importe 4.000 hectolitres environ par an.

Sur un total d'importations de 3.643 hectolitres en 1934, pour une valeur de près de 450.000 francs, la Belgique figure pour 1.440 hectolitres et la Hollande pour 2.124 hectolitres. La part de la France est insignifiante.

## 3° Alcools pour la vinaigrerie

Il entre au Maroc, chaque année, 500 à 600 hectolitres d'alcools destinés à la fabrication des vinaigres et qui proviennent de Belgique pour la presque totalité. Les importations se sont élevées à 588 hectolitres pour une valeur de 63.000 francs, en 1934.

## 4° Alcools importés à des fins diverses

La Belgique fournit au Maroc la presque totalité des alcools méthylliques importés : 107 hectolitres sur 108 au total, en 1934.

Un arrêté viziriel, en date du 10 août 1928, interdisant l'importation au Maroc des alcools dénaturés, les opérations de dénaturaton se font en douane, à l'arrivée. Le Maroc importe 12.000 hectolitres environ d'alcool destiné à la dénaturaton. La Belgique est en tête des fournisseurs, avec, en 1934, 11.379 hectolitres sur un total d'entrées de 12.543 hectolitres d'une valeur de 1.003.000 francs.

## Prix d'achat (déclaration en douane)

Les prix d'achat des boissons alcooliques varient naturellement suivant les catégories :

Les eaux-de-vie de vin se paient sur la base de 1.800 francs environ l'hectolitre, le whisky 2.000 francs, le rhum 1.000 francs et le genièvre 540 francs. La baisse générale des prix ne semble avoir affecté ces alcools que dans une faible mesure : 20 % environ au cours de ces dernières années.

Les alcools purs ont baissé en revanche dans une proportion très importante. Le prix de l'hectolitre d'alcool hollandais est passé de 177 francs, en 1931, à 142 francs, en 1932 ; à 138 francs, en 1933, et 121 francs, en 1934. Pendant la même période, l'alcool belge baissait de 160 francs à 109 francs l'hectolitre.

Les alcools destinés à la dénaturaton, moins bien rectifiés que les alcools purs sont sensiblement meilleur marché : 80 francs l'hectolitre environ en 1934. Ces alcools se payaient près de 140 francs en 1931.

Les alcools pour la vinaigrerie qui valaient plus de 160 francs l'hectolitre en 1931, se payaient, en 1934, moins de 110 francs.

Le prix de l'alcool méthyllique avoisine 310 francs l'hectolitre.

## B. — PRODUCTION LOCALE.

La production du Maroc est limitée à l'alcool pur. Les chiffres, très peu élevés, sont les suivants pour les dernières années :

300 hectolitres	en 1930.
400 —	en 1931.
650 —	en 1932.
612 —	en 1933.
400 —	en 1934.

Ces alcools sont obtenus dans les ateliers publics de distillation ou chez les viticulteurs.

## Ateliers publics de distillation

Le Maroc compte six ateliers publics de distillation installés à Casablanca, Fès, Marrakech, Mogador, Rabat et Boudenib.

Ils sont destinés presque exclusivement à la fabrication de la « mahia », eau-de-vie naturelle, à environ 40°, résultant de la distillation de moûts fermentés, mêlés de graines d'anis. Cette liqueur est consommée par la population israélite ; aussi les ateliers publics de distillation ne peuvent-ils être autorisés que dans les agglomérations ou régions comptant une population israélite de 5.000 habitants au moins.

Il n'y a pas au Maroc de monopole pour la fabrication de la « mahia » ; l'ouverture des ateliers publics de distillation fait l'objet d'une concession à titre précaire, non transférable, et pouvant être retirée à tout moment (A.V. du 22 novembre 1922).

L'industrie de la « mahia » perd chaque jour de son importance au Maroc. La consommation est loin d'augmenter et cette liqueur tend à être remplacée par les eaux-de-vie de canne d'importation rendues « cachir » par des certificats rabbiniques.

## Viticulteurs

La production d'alcool des viticulteurs est à peu près nulle depuis deux ans. En effet, les alcools de marcs ou les eaux-de-vie de la production marocaine ne trouvent pas preneur sur le marché local en raison du bas prix des alcools d'importation.

C. — TAXES ET IMPÔTS.

L'alcool, qu'il soit à l'état pur ou qu'il entre dans la composition des boissons, est frappé des droits suivants :

a) *Alcools éthyliques.* — Boissons alcooliques (eaux-de-vie, etc.) :

Droits de douane : 7,50 % *ad valorem*.

Taxe de consommation : 1.800 francs par hectolitre d'alcool pur.

Droits de porte : 70 francs par hectolitre d'alcool pur.

b) *Vins* :

Droits de douane : 7,50 % *ad valorem*.

Taxe de consommation : 1.800 francs par hectolitre d'alcool pur ; les douze premiers degrés sont exonérés.

Droits de porte :

En bouteilles : 0,30 la bouteille ou le litre.

En fûts : vins titrant 14° et au-dessous : 0,10 le litre ; vins titrant plus de 14° : 0,30 le litre.

c) *Bières* :

Droits de douane : 12,50 %.

Taxe de consommation : 4 francs le degré par hectolitre.

Droits de porte : 0,05 par litre ou bouteille.

d) *Vins de liqueur, vermouths* :

Droits de douane : 7,50 %.

Taxe de consommation : 1.800 francs par hectolitre d'alcool pur.

Droits de porte : moins de 23° : 0,30 le litre ou la bouteille ; plus de 23° : 0,70 le litre d'alcool pur.

e) *Liqueurs* :

Droits de douane : 7,50 %.

Taxe de consommation : 1.800 francs par hectolitre d'alcool pur ; 1 franc par kilo de sucre entrant dans la composition de la liqueur.

Droits de porte : 0,70 le litre d'alcool pur.

f) *Alcools méthyliques, alcools destinés à la dénaturation et à la vinaigrerie.*

Droits de douane : 12,50 %.

Taxe de consommation : 2 francs par hectolitre d'alcool pur.

Droits de porte : 2 francs les 100 kilos brut.

L'alcool destiné à la consommation de bouche est grevé principalement d'une taxe de consommation qui, pour être lourde, n'en est pas moins inférieure de près de 30 % au droit perçu en France au même titre : 2.500 francs l'hectolitre d'alcool pur. Cette taxe figure, ces dernières années, dans les recettes du Protectorat pour les chiffres suivants :

1931 .....	23.709.522 fr.
1932 .....	22.074.337
1933 .....	19.830.311
1934 (11 mois) .....	14.385.838

NOMBRE DES ANIMAUX ABATTUS AU COURS DES ANNÉES 1932, 1933, 1934.

VILLES	ANNÉE 1932			ANNÉE 1933			ANNÉE 1934		
	BOVINS	OVINS ET CAPRINS	PORCINS	BOVINS	OVINS ET CAPRINS	PORCINS	BOVINS	OVINS ET CAPRINS	PORCINS
Agadir .....	1.813	5.833	104	2.112	5.436	64	2.733	8.739	150
Azemmour .....	702	4.929	1	633	5.393	4	632	4.883	»
Casablanca .....	40.171	149.467	13.737	39.040	159.271	12.686	39.288	187.370	10.211
Fédala .....	4.668	4.629	60	4.219	5.748	49	4.286	5.326	11
Fès .....	25.193	75.923	1.827	24.313	77.549	1.934	29.507	95.493	1.712
Marrakech .....	24.853	77.156	1.598	30.241	75.179	1.488	7.421	15.611	407
Mazagan .....	3.454	10.578	492	3.289	11.745	534	3.243	11.267	467
Meknès .....	14.374	38.276	3.408	14.773	37.693	2.927	15.205	36.874	2.269
Mogador .....	2.921	7.129	117	3.113	8.826	115	3.195	11.554	118
Ouezzane .....	2.221	11.868	96	1.938	11.275	103	2.220	8.544	34
Oujda .....	4.184	53.025	781	5.245	46.890	1.258	4.757	46.479	1.355
Port-Lyautey .....	5.107	18.742	1.100	5.328	18.360	1.007	5.188	16.917	1.073
Rabat .....	16.427	72.521	6.142	4.878	17.374	1.412	17.867	78.412	5.166
Safi .....	2.890	16.258	212	2.755	17.224	255	3.144	21.864	213
Salé .....	3.198	23.578	91	3.498	21.841	41	3.581	21.314	24
Sefrou .....	1.764	14.783	22	3.237	13.730	12	1.898	14.555	1
Settat .....	4.976	9.148	109	5.526	8.728	47	5.433	9.269	37
Taza .....	3.138	19.589	838	2.854	20.141	607	3.589	17.129	471
<b>TOTAUX.....</b>	<b>162.054</b>	<b>613.432</b>	<b>30.735</b>	<b>156.992</b>	<b>562.403</b>	<b>24.543</b>	<b>153.187</b>	<b>611.600</b>	<b>23.719</b>

## ÉVALUATION DU COURANT TOURISTIQUE

EN 1934.

Le mouvement touristique en 1934 marque un léger recul sur 1933.

Casablanca. — La répartition des voyageurs par le port de Casablanca, en 1934, se fait ainsi :

	DÉBARQUÉS	EMBARQUÉS
Voyageurs .....	56.707	53.600
Enfants de moins de 15 ans.	5.584	5.570

dont 26.984 touristes, parmi lesquels 23.880 sont venus par les 68 paquebots de croisière qui ont fait escale dans notre port.

Les touristes de nationalité anglaise sont les plus nombreux, 18.530 ; il est venu 3.102 Allemands, 414 Polonais ; et les statistiques comptent aussi des Suédois, 790, des Belges, 569, des Suisses, 172, des Danois, 71, des Tchécoslovaques, 61.

Les croisières de bateaux au Maroc ont donné un chiffre intéressant à noter à partir de 1929 ; à ces croisières, ont correspondu des trains spéciaux pour le transport des touristes de Casablanca sur Rabat et Marrakech. Depuis cette année 1929, à fin 1934, il y a eu 177 trains ayant transporté 29.596 touristes. Pour ne retenir que les quatre dernières années, les chiffres ci-après marquent une action touristique très intéressante de la part de la Compagnie des chemins de fer du Maroc :

1931. — 18 trains : 2.847 touristes, de Casablanca sur Rabat.

1932. — 39 trains : 6.524 touristes, de Casablanca sur Rabat.

1933. — 60 trains : 8.758 touristes ; 57 sur Rabat, 1 sur Marrakech, 2 sur Tanger.

1934. — 45 trains : 8.247 touristes ; 37 sur Rabat, 8 sur Marrakech.

En 1934, en dehors de ces trains de touristes de croisières, les chemins de fer du Maroc ont transporté les membres du Congrès de la tuberculose par train spécial.

Les trains du Maroc ont des vitesses accélérées, puisque la distance des 247 kilomètres entre Casablanca et Marrakech, ligne électrifiée, est couverte par train léger en 3 heures 45 ; les automotrices électriques parcourent les 91 kilomètres entre Casablanca-Rabat en 1 heure 26, et le trajet entre Casablanca et Fès, de 325 kilomètres, est effectué en 6 heures 30, avec train électrique entre Casablanca et Port-Lyautey et entre Petitjean et Fès.

La ligne ouverte au printemps 1934 entre Fès et Oujda, encore incomplètement tassée parce que neuve, ne permet pas des vitesses que pourraient donner les puissantes machines. Elle fait la liaison entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Oujda. — Par la frontière algéro-marocaine et Oujda, le mouvement des voyageurs s'établit ainsi :

	ARRIVÉS	SORTIS
Par chemin de fer .....	75.895	67.614
Par routes (services publics d'autocars et voitures particulières) .....	103.791	95.077
Voyageurs .....	179.686	162.691

Ces chiffres marquent des relations très importantes entre le Maroc et l'Algérie ; il n'est toutefois pas possible d'y relever le nombre des touristes.

TANGER	ARRIVÉS	SORTIS
Par voie de mer y compris la voie d'Espagne et celle de Marseille .....	26.522	27.528

De Tanger avec l'intérieur du Maroc :

	ARRIVÉS	SORTIS
Par chemin de fer .....	11.240	9.833
Par routes .....	41.025	39.800
	52.265	49.633

Il y a eu 25.835 touristes par bateau d'escale à Tanger.

Voie aérienne. — Ligne de :

	VOYAGEURS
Toulouse à Casablanca (1.845 km.) ....	1.431
Casablanca-Toulouse .....	1.818
	3.249

(parcourant 1.405.115 km.)

Ligne de :

	VOYAGEURS
Marseille-Barcelone (495 km.) .....	320
Barcelone-Marseille .....	615

935

(parcourant 352.835 km.)

Cette dernière ligne est en liaison à Barcelone avec celle de Toulouse-Casablanca. Le total des voyageurs qui sont venus au Maroc ou en sont partis par ligne aérienne est donc de 4.184, en augmentation sur 1933, dont le chiffre était de 3.727.

Le colonel Bouscat, chef de l'aviation militaire au Maroc, a tracé dans l'article donné à un journal parisien le rôle et les possibilités de l'aviation touristique au Maroc : terrains d'atterrissage à Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Port-Lyautey, Tanger, sur lesquels les touristes aériens peuvent se rendre de France et d'Europe, d'Algérie et de Tunisie, pour visiter ensuite, par des moyens terrestres de transport, les sites touristiques marocains. Mais mieux encore, les terrains d'Ifrane, d'Azrou et de Timhadit, dans le Moyen-Atlas, leur permettent d'atteindre rapidement les centres de sports d'hiver, de même dans le Sud, les terrains de Ksar-es-Souk, Boumalen, Ouarzazate, Taroudant, facilitent les excursions dans ces régions les plus imprévues peut-être du Maroc. Le colonel Bouscat indique une deuxième forme de tourisme aérien qui est le « tourisme aérien direct » survolant les sites les plus variés ; comme on fait en avion le tour du Mont-Blanc, on peut faire au Maroc le tour du djebel Ayachi, du Toubkal, l'un à 3.900 mètres, l'autre à 4.126 mètres d'altitude, et planer au-dessus des palmeraies.

Il y a au Maroc huit clubs (Fès, Port-Lyautey, Oujda, Marrakech, Meknès, Rabat, Safi, Tanger), rattachés à l'Aéro-Club du Maroc à Casablanca qui, en quelque sorte, est leur organe fédératif, avec les Ailes marocaines qui est un autre groupement à Casablanca. On compte au Maroc 55 avions, dont 31 appartenant aux clubs et 24 sont des avions particuliers ; 45 brevets de conduite ont été délivrés du début de l'année à novembre.

On peut évaluer à 600 le nombre d'avions de passage au Maroc pendant le cours de l'année 1934 (1).

Il est intéressant de noter l'importance que prennent de plus en plus les voyages entre le Maroc et la France, par voitures particulières. En 1934, il a été délivré au Maroc 3.491 documents douaniers pour voitures automobiles particulières. Si l'on donne une moyenne de trois voyageurs par voiture, c'est donc 10.500 voyageurs environ qui, tout en prenant les paquebots du Maroc sur Marseille ou sur Bordeaux, ou bien par la voie d'Espagne, ont utilisé la voiture automobile.

Les refuges qu'ont élevés et surveillent les syndicats d'initiative du Maroc, notamment celui de Marrakech, dans le Haut-Atlas à Arround (1.950 m.), Ireft (1.250 m.), Tachdirt (2.355 m.), Telouet (1.650 m.), Tichki (1.975 m.).

(1) On se référera utilement aussi à l'étude sur le « Tourisme aérien » publiée par M. Chr. Funck-Brentano dans le numéro de janvier 1935 du *Bulletin économique du Maroc*.

Timichi (2.060 m.) facilitent les excursions alpines. Ainsi en juin et juillet derniers les membres du Club alpin de Tatra sont restés pendant plusieurs semaines en montagne, ont escaladé 21 sommets, abordé le Toubkal par le sud, le nord et le sud-ouest ; ils ont exploré la région pittoresque encore peu connue des M'Goun et le plateau d'Amsod. D'autre part, le djebel Ayachi à 3.900 mètres a été le but, au départ de Midelt, de plusieurs ascensions en 1934.

Les neiges abondantes tombées dans le Moyen-Atlas ont développé les sports d'hiver et le ski a ses fervents

dans le djebel Hebri, avec école de skieurs, ainsi que sur les pentes de Bou-Blane. Au delà du Tadla, des routes donneront bientôt accès à d'autres régions touristiques, à d'autres champs de neige pour les sports, M<sup>lle</sup> Marvingt nous fait part d'un nouveau sport qu'elle a expérimenté, le ski sur les dunes de sable de la côte marocaine à l'aide de skis à semelles métalliques.

(D'après l'article de M. de Mazières dans le numéro de janvier 1935 de la Revue de Géographie marocaine.)

**ÉTAT**  
des ventes d'immeubles enregistrées

VILLES	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1935		1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1934	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	229	1.894.880 »	209	1.930.260
Taza .....	163	991.973 85	161	597.160
Fès .....	881	7.069.220 85	693	7.393.380
Meknès .....	861	3.868.697 »	1.015	6.065.540
Port-Lyautey .....	167	871.450 »	325	1.735.300
Rabat .....	881	11.651.951 »	1.103	11.957.660
Casablanca .....	685	23.211.909 45	760	24.034.280
Settat .....	316	822.821 »	355	618.300
Mazagan .....	467	894.869 »	361	1.565.400
Safi .....	325	1.375.189 21	352	1.245.820
Mogador .....	127	529.400 »	90	412.340
Oued-Zem .....	409	442.040 »	502	789.320
Marrakech .....	573	3.936.987 24	527	3.472.860
Agadir .....	150	468.750 »	133	510.700
Total .....	6.234	58.030.138 60	6.586	62.328.320

**ÉTAT**  
des ventes de fonds de commerce enregistrées

VILLES	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1935		1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1934	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	5	33.140 »	7	318.940
Taza .....	4	11.142 »	1	19.000
Fès .....	7	196.053 45	13	453.680
Meknès .....	6	576.900 »	6	21.440
Port-Lyautey .....	3	119.400 »	10	164.220
Rabat .....	14	889.347 »	10	362.180
Casablanca .....	53	1.347.513 »	69	4.278.160
Settat .....	Néant	»	»	»
Mazagan .....	Néant	»	»	»
Safi .....	Néant	»	2	73.000
Mogador .....	Néant	»	»	»
Oued-Zem .....	Néant	»	»	»
Marrakech .....	5	118.834 30	6	147.260
Agadir .....	1	2.500 »	2	52.000
Totaux .....	98	3.293.929 75	126	5.889.880

**TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS DE GARANTIE**  
pendant le premier trimestre 1935.

	PLATINE		OR		ARGENT		OBSERVATIONS
	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	
<b>A. — IMPORTATION</b>							
Casablanca .....	14	k. 0,052	1.741	k. 6,604	4.685	k. 101,820	Valeur des objets importés (pierres précieuses comprises)  <b>Fr.</b> 610,844 288,250
Fès .....	24	0,096	377	1,886	6.733	15,420	
Totaux .....	38	0,148	2.118	8,490	11.418	117,240	
<b>B. — ADMISSION TEMPORAIRE</b>							
Casablanca .....	42	k. 0,112	1.364	k. 1,525	85	k. 1,720	
Fès .....	275	1,100	366	1,833	215	0,200	
Totaux .....	317	1,212	1.730	3,358	300	1,920	
<b>C. — FABRICATION LOCALE</b>							
Casablanca .....	123	k. 0,617	4.517	k. 27,432	15.624	k. 188,565	
Fès .....	2	0,006	12.613	63,099	14.916	595,350	
Marrakech .....	2	0,010	1.830	13,055	22.759	418,000	
Totaux .....	127	0,633	18.960	103,586	53.299	1.201,915	